



Protocole d'exploitation de la Luge d'été de la Schlucht en période de COVID19

1. Objet du protocole

Ce protocole définit les mesures organisationnelles et sanitaires retenues par la Schlucht Labellemontagne pour exploiter la luge d'été ;

Ce protocole est provisoire et pourra être revu et ajusté à tout moment, selon prescription gouvernementales en vigueur.

2. Utilisateurs

Le contenu de ce protocole sera proposé et expliqué aux clients via un affichage explicite sous le contrôle des salariés de l'entreprise.

3. Les mesures relatives au travail des salariés

Les salariés travaillant aux différents postes de l'exploitation porteront un masque lorsque que les mesures de distanciation physique ne peuvent être appliqué, à défaut une paire de lunette de sécurité ou une visière .

Les mesures relatives à l'accueil de la clientèle - Parcours client et gestes barrières

- La communication à la clientèle sera faite au travers d'affichage positionné à différents endroits.
- Les consignes sanitaires seront affichées au départ de chaque file d'attente ainsi qu'à l'embarquement et au débarquement.
- Les clients seront invités à privilégier le paiement sans contact en caisse.
- La caisse du haut du télésiège est provisoirement fermée.
- Le port du masque est obligatoire.
- Des masques individuels sont disponibles à la vente en caisse.
- Toute personne refusant de porter un masque se verra interdire l'accès à nos installations.

- Les différentes files d'attentes seront organisées avec un barriérage et une signalisation visible de manière à garantir le respect de la distanciation d'un mètre entre chaque client.
- L'accès à l'appareil ainsi qu'à la file d'attente pour l'embarquement est réservé aux personnes munies d'un ticket.
- La désinfection des mains est proposée aux clients, des solutions hydro alcooliques sont mises en place (1 au niveau de la caisse, 1 à l'embarquement du TSD et 1 au départ des piste de luge et 1 au retour luge).
- Des poubelles permettant la récupération des masques et autres équipements de la clientèle sont à disposition.

4. Les mesures de désinfection de l'installation

- Les luges et véhicules seront désinfectés plusieurs fois par jour, avec un produit adapté, par les salariés de l'entreprise.
- Les opérations de désinfections seront réalisées sur des surfaces propres, en effet, si une luge venait à être souillée, celle-ci devra être nettoyée avant la désinfection.
- Les mesures de désinfection seront consignées dans le registre d'exploitation présent sur l'installation.
- Le terminal de paiement et le passe monnaie seront régulièrement désinfectés.

labellemontagne

TERRITOIRES D'ÉMOTIONS

Merci de votre compréhension et bon séjour.